

Livret de rentrée



2022-2023

Table des matières

Les contacts	2
La présentation de l'équipe	3
Le projet d'école	4
L'accueil extra-scolaire	5
Les courriers pour les parents	5
Le potage et les repas chauds	6
Les paiements	6
L'agenda : fêtes de l'école, congés scolaires et conférences pédagogiques	7
La psychomotricité en maternelle, les activités d'éducation physique et la natation en primaire	8
Les frais scolaires 2022-2023	9
Les activités parascolaires	11
Le VTT	12

♣ **La direction : Nancy Lauriers**

067/ 77 16 37 ou 0479/ 27 90 76

Ou par mail : direction@asblstjean.be

- Pour prendre un rendez-vous avec la directrice
- Pour toute information non administrative

♣ **Le secrétariat qui se trouve à l'école Saint-Jean**

067/77 16 37

Ou par mail : secretariat@asblstjean.be

- Pour une explication sur une facture
- Pour obtenir un document administratif

♣ **L'École du Petit Chemin**

067 / 77 23 56

- Pour prévenir d'une absence

Site internet : www.ecoledupetitchemin.be

♣ **Le président du Pouvoir organisateur : Cédric Valentin**

cedric.valentin@asblstjean.be

♣ **Le président de l'Amicale des parents : Michaël Durbecq**

mdurbecq@gmail.com

♣ **Le président du VTT Chenappan : Benoit Thunis**

vtchenappan@gmail.com

♣ **Le centre PMS**

Rue des Liégeois, 7 à Louvain-la-Neuve 010/41 47 35

♣ **Le centre de santé**

Boulevard des Archers, 17 à Nivelles 067/21 47 35

En maternelle

- Classe d'accueil – M1 : Monsieur Ludovic
- Classe de M2 et M3 : Madame Virginie et Madame Justine L (le lundi)
- En psychomotricité : Madame Sophie
- Dans toutes les classes, un **éveil religieux** et un **éveil aux langues** seront animés à des moments spécifiques de la semaine par les institutrices.

En primaire

- P1 - P2 : Madame Céline (aidée par Monsieur Arnaud)
- P3 – P4 : Madame Marie
- P5 – P6: Madame Amélie
- En néerlandais : les institutrices pour les P3 et P4 et Madame Aurélie pour les P5 et les P6.
- Un éveil aux langues en P1 et P2.
- En gymnastique et en natation : Madame Christine et Madame Anaëlle
- Aide dans les classes : Monsieur Arnaud

École du Petit Chemin

Vivre ensemble
Communication non violente
Parrainage maternelles / primaires
Accueil du matin
Respect de soi et de l'autre
Conseil de classe
Règles de vie de la classe et de l'école

Apprendre
Ateliers autonomes
Activités inter-classes
Différenciation des apprentissages
L'erreur comme levier d'apprentissage
Méditation / Yoga
Star du moment
Éveil aux langues de l'accueil à la P2
Néerlandais de P3 à P6
Sensibilisation au numérique
Continuité des apprentissages :
les nombres dans tous leurs états

Projets
Bibliobus
Observation des oiseaux
Vers le zéro déchet
Sensibilisation à la propreté
Classes de dépaysement
Activités sportives

**M'ouvrir aux autres
et à la nature**

Célébrer ensemble
Fêtes d'école
Animations et célébrations

Projet d'école 2020 - 2023

L'accueil extra scolaire

- Un personnel d'encadrement et d'animation accueille vos enfants, **en dehors des heures de cours** :
 - Tous les matins de 7h30 à 8h30 : Caroline
 - Tous les après-midis de 15h25 à 18h : l'accueil est assuré par
 - Cathy (le lundi et le mardi)
 - Thierry (tous les jours)
 - Caroline (le jeudi et le vendredi)
 - Le mercredi, les enfants sont conduits à la garderie de l'École Saint-Jean à partir de 12h20 avec le bus du transport scolaire (**demande préalable à faire au secrétariat de l'école**). **Pensez à prévenir également l'enseignante de votre enfant afin qu'elle soit au courant.**

Tarif de l'accueil extra-scolaire :

	Horaire	Prix	Commentaires
Du lundi au vendredi	7h30-8h15	1,30 €	Arrivée après 7h30
	15h30-18h	1,80 €	Départ après 17h15
	15h30-17h15	1,30 €	Départ avant 17h15
Mercredi	12h30-18h à l'École Saint-Jean	1,30 €	Par heure entamée

Les courriers pour les parents

Les communications aux parents se font de manière électronique via Konecto. Si vous ne désirez pas les recevoir de cette façon, nous vous demandons de contacter le secrétariat de l'école (067 77 16 37 – ou sur place – ou par mail secretariat@asblstjean.be)

Les mails sont envoyés à tous les parents ou personnes responsables de l'élève

Le potage et les repas chauds

Dans le cadre du marché public qui vient d'être attribué à la société Ekillibre, la gestion des commandes des repas chauds est dorénavant totalement indépendante de l'école. Une communication complémentaire à ce sujet sera transmise dès le début de cette année scolaire".

Quels en sont les avantages ?

- *Utilisation de circuits courts lors de l'approvisionnement du traiteur auprès d'un maximum de producteurs locaux*
- *Des repas, des méthodes de préparation et de conservation adaptées à l'âge et au développement de l'enfant*
- *Des menus élaborés avec l'aide de diététiciens diplômés*
- *La formation continue sur le terrain des personnes de l'école qui assurent le service aux enfants.*

Les repas chauds démarreront le lundi 12 septembre 2022

Les paiements

Nous voulons éviter que votre enfant vienne à l'école avec de l'argent.

Tous les frais (repas, excursions, ...) seront payés par virement via le compte du secrétariat de l'école **BE59 7320 2842 8226** en y inscrivant le nom, le prénom de l'élève, sa classe et la raison du paiement.

En septembre

- Le jeudi 15 septembre 2022 à 18h : réunion de rentrée
- Le dimanche 25 septembre 2022 : Le VTT Chenappan
- Le mardi 27 septembre 2022 : la fête de la Fédération Wallonie Bruxelles : congé

En octobre - novembre

- Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022 : congé d'automne
- Vendredi 11 novembre : Armistice congé

En décembre

- La semaine du 5 décembre : remise du premier bulletin
- Du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023 : vacances d'hiver

En février et mars

- Du lundi 20 février 2022 au vendredi 3 mars 2023 : congé de détente
- La semaine du 25 mars : remise du deuxième bulletin

En avril

- Lundi 10 avril 2023 : lundi de Pâques : congé
- Mercredi 19 avril 2023 : Visite du photographe
- Dimanche 30 avril : Marche ADEPS

En mai

- Du lundi 1^{er} mai au vendredi 12 mai 2023 : vacances de printemps
- Jeudi 18 mai 2023: Ascension
- Lundi 29 mai 2023 : Lundi de Pentecôte congé

En juillet

- Samedi 1^{er} juillet 2023 : Fancy-fair
- Samedi 8 juillet 2023 : début des vacances d'été

En août

- Lundi 28 août 2023 : rentrée scolaire

Tous sont **obligatoires**. Pour un développement global et harmonieux de votre enfant, ces cours sont très importants.

Les élèves de maternelles auront deux périodes de 50 minutes de psychomotricité tous les jeudis avec Madame Sophie.

A partir du 7 septembre, les élèves de P1 à P4 suivront un cours de natation à la piscine de la Dodaine de Nivelles. Ce cours aura lieu tous les quinze jours et est obligatoire. Le prix demandé comprend la location de la piscine et le transport en car.

Seul, un certificat médical peut dispenser un enfant d'y assister.

Les élèves de P1 à P4 auront une heure (ou deux heures) de gymnastique par semaine.

Les élèves de P5 et P6 auront deux heures de gymnastique par semaine.

Un **équipement en ordre** est indispensable pour profiter pleinement de ces cours.

Pour le cours de gymnastique, l'élève portera (pour les primaires) un short bleu ou noir, une paire de sandales de gymnastique (à partir de la P3, une paire de basket de sport qui peuvent être reprises après chaque cours sera quelquefois demandée) et le tee-shirt avec le logo de l'école ou un tee-shirt de même couleur. Le tout sera marqué au nom de l'élève et mis dans un sac en tissu. Ni montre, Ni bijou, ni chaîne ne seront tolérés pendant le cours.

Pour le cours de natation, l'élève aura un bonnet de natation, un maillot de bain (pas de bikini ni de short) et un essuie. Le tout dans un sac que l'élève ramènera à chaque fois à la maison.

Les frais scolaires 2022-2023

Selon le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 03—05-2019 – Ce texte complet se trouve sur le site internet de l'école ou peut être obtenu sur simple demande.

Dans sa mission d'enseignement :

FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES			
	<i>DESCRIPTION</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>PRIX A L'UNITE</i>
ACCES A LA PISCINE	Entrée à la piscine	Tous les quinze jours de septembre à juin de la P1 à la P4	1,51 €
DEPLACEMENTS VERS LA PISCINE ¹	Bus	Tous les quinze jours de septembre à juin de la P1 à la P4	2,73 €
ACTIVITES SPORTIVES	Une activité sportive	1 x/ année scolaire pour toutes les classes primaires	Payé par le VTT Chenappan
DEPLACEMENT VERS L'ACTIVITE SPORTIVE ²	Bus	1 x /année scolaire pour toutes les classes primaires	Selon le prix du bus
Activités culturelles – Sorties pédagogiques – Animations pédagogiques en classe par un organisme extérieur	Théâtre + autres activités qui seront définies en début d'année		En maternelle : gratuit – subsides Fédération Wallonie-Bruxelles (gratuité) Primaires : 45 €
SEJOUR PEDAGOGIQUE AVEC NUIITEES	Classes de dépaysement	Du 31 mai au 2 juin	Sera communiqué ultérieurement
FRAIS SCOLAIRES FACULTATIFS ²			
ACHAT GROUPE FACULTATIF	➤ Tee-shirt de l'école	1	7 €

¹ En cas d'absence à une activité, la part de transport (uniquement) pourra vous être facturée.

² Cette rubrique n'est pas applicable à l'ensemble du maternel ordinaire et spécialisé

Hors missions d'enseignement : tarif des services proposés

	<i>DESCRIPTION</i>	<i>PRIX A L'UNITE</i>
ACCUEIL DU TEMPS DE MIDI		Gratuit
POTAGE		0,60 €
REPAS CHAUD	Maternelle	3,50 €
	Primaire	4,50 €
ETUDE DIRIGEE (SI	Par séance de 50 minutes	1,30 €
GARDERIE DU MATIN	Arrivée entre 7h30 et 8h10	1,30 €
GARDERIE DU SOIR	Entre 15h25 et 17h15	1,30 €
	Entre 15h25 et 18h	1,80 €
	Mercredi :	1,30 € par heure entamée
VISITE DU PHOTOGRAPHE (AVRIL 2023)	La pochette complète	A définir
	La photo de classe	A définir
ABONNEMENT A DES REVUES	Averbode, Bayard, ...	Selon prix catalogue du fournisseur

